



VIOLENCES FEMMES INFO  
**APPELEZ LE**  
**3919**  
Appel anonyme et gratuit.

## COMMUNIQUÉ

13 août 2016

**Jacqueline Sauvage : à nouveau une décision incompréhensible !  
Maintenir Jacqueline Sauvage en détention :  
une décision incompréhensible, qui indigné le réseau Solidarité Femmes**

Les juges d'application des peines ont décidé de ne pas permettre à Jacqueline Sauvage de sortir d'incarcération. Les arguments avancés et rapportés par ses avocates, montrent non seulement une méconnaissance des violences conjugales mais sont irrecevables au regard de ce que nous observons au quotidien. Après des années de violences, le viol des ses filles, le suicide de son fils, Jacqueline Sauvage ne cherche pas à manipuler, elle est enfermée émotionnellement du fait des traumatismes. Et combien d'agresseurs, libérés suite à une incarcération sont autorisés à résider avec leur famille au nom de leur réinsertion, alors que leur domicile est situé à côté de leurs ex-conjointes qu'ils vont continuer à harceler et à maltraiter?

Cette décision inique relève plus d'une reprise en main de « l'affaire Sauvage », elle est désolante pour Madame Sauvage et nie des principes régissant la justice.

Après 40 années de sévices, Madame Sauvage, a déjà condamnée très sévèrement pour le meurtre de son mari et a effectué plusieurs années d'incarcération. Elle ne représente aucun danger pour la société, Solidarité Femmes demande sa libération.

[www.solidaritefemmes.org](http://www.solidaritefemmes.org)